

KPAKPATO

PERIODIQUE D'INFORMATION DES IVOIRIENS DE LYON ET SA REGION N° 20 du 5 NOVEMBRE 1994

L'essor d'un journal repose sur un concept éditorial adapté aux attentes d'un très large public.

Seules les publications ayant les moyens d'appliquer convenablement qualité rédactionnelle et évolution constante des articles offrent à leur lectorat un plaisir de lire, de s'informer et pourquoi pas de s'instruire.

Aussi le KPAKPATO a décidé d'ouvrir dans ses pages, en toute modestie, une colonne économique et financière.

Cette rubrique viendra compléter "Le saviez-vous ?" qui déjà vous proposait dans ce domaine une information brute sans valeur ajoutée.

Dans un souci d'efficacité, cette dernière se veut d'abord être un repère pratique, une explication de textes et d'énoncés parfois complexes pour le néophyte. Le large éventail des questions qui seront traitées et le parti pris de simplicité serviront à présenter l'essentiel de ce qui convient de savoir de ces questions, sans vous ennuyer.

L'Editorial d'Antoine Bamba

Ce qui représente un pas supplémentaire dans la politique d'amélioration de la qualité du journal afin de mieux satisfaire aux besoins et aux aspirations de nos lecteurs.

C'est un nouveau bond en avant qui, on peut l'espérer, n'aura pas de fin.

D'abord parce que l'autosatisfaction ne fait pas partie de la culture d'entreprise du KPAKPATO, notre rédaction n'ayant aucunement l'intention de se regarder le nombril dans un miroir.

Ensuite parce que nous savons bien que les liens étroits tissés entre vous et nous, supposent pour perdurer des efforts continus, comme dans une bonne relation d'amitié.

Merci de votre confiance. Nous nous efforcerons de continuer à la mériter.

La CIRAL se présente aux Ivoiriens

Les Ivoiriens de Lyon vont peut-être réussir à se diviser sur des questions qui auraient pu les rassembler. Si à cela s'ajoute la mauvaise foi des uns et des autres, le résultat sera désastreux. Il ne nous restera plus qu'à débattre sur le sexe des anges pour expliquer cet échec. Depuis la mi-93, l'AIL (Association des Ivoiriens de Lyon) recherche un président. De multiples appels sont restés sans réponse. De réunion en réunion des propositions ont été faites pour combler ce vide. Les uns proposant

une confédération de toutes les associations existant sur la place, les autres une nouvelle association avec de nouveaux statuts. Très vite le choix s'est orienté vers une nouvelle structure et un autre sigle. A la faveur de la semaine culturelle ivoirienne de Lyon au mois d'avril 1994, un engouement est né et les Ivoiriens se sont mobilisés. Il faut remarquer que de nombreuses rémunérations étaient en jeu (mannequins pour un défilé de mode, hôtesse, vendeuses dans les hypermarchés,

Suite page 2

Y. BATH ivoirise les Etats-Unis

Lire page 8

AU SOMMAIRE CE MOIS-CI

La CIRAL.....	p 1-2	Le saviez-vous ?	p 7
Points de vue.....	p 3	Chut...!	p 7
L'ISFA.....	p 4	Les gasoils.....	p 7
Ajoua Axelle.....	p 5	Y. Bath à Lyon.....	p 8
Dévaluation ?.....	p 6	Les kpekpeps.....	p 8

chauffeurs...). Le plus grand catalyseur a été sans nul doute la visite du premier ministre ivoirien, M. Daniel Kablan Duncan. A cette occasion, des interrogations sont nées: Qui devait être reçu par le chef du gouvernement? Quelles seraient les doléances présentées?

Pour essayer de répondre à ces questions une grande réunion que nous avions intitulée: "Conseil National" avait eu lieu en présence du Consul de Côte d'Ivoire à Lyon, M. Roland Roux. On se souvient de l'ambiance tendue et des accusations lancées lors de cette rencontre. Par la suite, des doléances avaient été rédigées. Lors de son passage le premier ministre a reçu une délégation, a écouté le discours prononcé par M. Jean Tai Glahou et a remis une somme de 20.000 F.

La naissance de la CIRAL

Au terme des manifestations, le débat a repris et un comité restreint a rédigé les statuts d'une nouvelle association qui se dénommerait CIRAL (Communauté Ivoirienne en Rhône Alpes). Cette structure remplaçait implicitement la commission chargée de trouver un successeur au président de l'AIL. Un conseil d'administration désigné par cooptation devait mettre l'association sur les rails. Il était exigé une somme de 500 F à chaque membre du conseil. Par la suite des dissensions sont apparues au sein de cette structure, certains réclamant la suppression de cette cotisation dans la mesure où un fonds de 20.000 F était désormais disponible. Le paroxysme de la crise a été atteint le 14 mai 1994 lors de la réunion au cours de laquelle le président de la CIRAL devait être élu. Ce jour-là, l'attitude tous les participants a été lamentable, on ne peut qu'oublier très vite ces tristes événements. D'obstructions procédurières en affrontements verbaux et physiques, les protagonistes se séparèrent sans résultats. On apprit par la suite que le conseil d'administration s'était réuni et avait élu M. Jean Tai Glahou comme président.

Ce samedi 1^{er} octobre, les Ivoiriens ont été conviés à une réunion avec les membres du bureau de la CIRAL. Prévue pour 14 h 00 précises, on ne notait à cette heure que la présence de six personnes, même le bureau ne comptait pas la totalité de ses membres. C'est à 14 h 30 que la réunion a pu débuter avec la participation de 16 personnes. A ce propos, il est nécessaire d'insister sur

le retard chronique dont fait preuve la majorité de nos compatriotes. Cela freine la bonne marche de nos activités. En effet, à la fin de cette réunion on pouvait compter la présence d'une cinquantaine de personnes. Ce manque de ponctualité n'est plus admissible surtout lorsque malgré ce retard, on veut proposer une méthode de travail à l'assistance ou on exige de se faire présenter les membres du bureau. Il est nécessaire que ceux qui respectent les horaires soient respectés et non l'inverse. Par moment, les retardataires semblaient vouloir imposer leur volonté. Par exemple, la salle n'ayant été réservée que pour deux heures, il était impérieux que les débats soient brefs, mais certains parmi les retardataires ont exigé une prolongation de cette rencontre.

Un conseil d'administration de dix membres

C'est par une lecture de la convocation que la réunion commença. La première remarque précisa qu'il ne s'agissait que d'une réunion d'information et non d'une assemblée générale statutaire. Après un bref rappel de l'histoire de la CIRAL, les membres du conseil d'administration sont présentés. Ce sont: MM. Jean Glahou, Henri Guipré Gogoua, François Konan, Stanislas Gbocho, Joseph Poté, Antoine Bamba, Jean-Baptiste Avit, Noël Kouadio, Goly Kouassi et Aly Diaby Sanou. Le bureau issu de ce conseil est le suivant:

Président: M. Jean Glahou
Vice-président: M. Henri Gogoua
Secrétaire général: M. François Konan
Trésorier M. Stanislas Gbocho

Le président de la CIRAL, prenant la parole répond à un certain nombre d'interrogations: Les membres du conseil d'administration seront élus dans deux ans en AG, la prochaine assemblée générale aura lieu en juin 95 après un an d'exercice. Par ailleurs, il en profite pour donner les grandes orientations de la CIRAL qui seront mises en oeuvre par quatre commissions qui sont:

- La commission des affaires sociales qui s'occupera des événements heureux: mariage, naissance, d'organiser un soutien scolaire, des excursions et d'aider les compatriotes lors de décès (rapatriement de corps), trouver un

avocat pour défendre les Ivoiriens en difficulté.

- La commission des affaires culturelles et sportives mettra en place une nuit ivoirienne, créera un bulletin d'information, contribuera aux activités sportives de la jeunesse.

- La commission des relations extérieures essaiera de contacter les compatriotes dans les autres départements.

- Et la commission des étudiants et élèves.

Après ces différentes présentations, un débat assez houleux mais correct s'est engagé remettant en cause la légitimité du bureau, il y avait même une feuille circulant qui réclamait des signatures pour la tenue d'une AG le plus rapidement possible. En bref, il était demandé au bureau la stricte application des statuts. Pour réponse, on n'entendit qu'un silence-radio de la part du bureau. Un intervenant fit même remarquer que le problème avec les associations d'Ivoiriens résidait dans le fait que les anciens ont trop tendance à se croire propriétaires des lieux.

La légitimité de la CIRAL ?

A un certain moment, le débat devint passionnel lorsqu'un document signé par le président et le secrétaire de la CIRAL intitulé "Horizon 2000" appelant au soutien de la candidature du président Bédié fut montré à l'assistance. Ce fut l'occasion pour certains de rebondir et de crier que la CIRAL était un parti politique. Pour répondre, le président rappela qu'il ne cachait pas ses opinions politiques et que son passé pouvait en témoigner. A partir de ce moment, une confusion s'est installée et les débats ont perdu leur sérénité. On était sur le terrain politique et chacun réglait ses comptes en rappelant l'histoire politique de son camp. La question que l'observateur pourra poser est celle concernant la séparation des pouvoirs, en particulier, à un an des élections présidentielles en Côte d'Ivoire. Que penser d'une association dont le président et le secrétaire général président un comité de soutien à un candidat à la présidence de la république? représente-t-elle tous les Ivoiriens? Pour lever toute ambiguïté, il faut que le président de la CIRAL soit officiellement neutre même s'il est un citoyen comme les autres et dans ce cadre, possède son opinion politique. Puisque comme il aime le rappeler: "A tous la CIRAL et à chacun sa formule politique".

Offosè C. Amany

POINT DE VUE

par Antoine Bamba

CIRAL : Le complexe du Titanic

Un navire qui coule à pic, c'est toute une histoire qui remonte à la surface. Le navire dont il est question s'appelle C.I.R.A.L. et l'histoire c'est celle des ivoiriens à Lyon qui sont incapables de se réunir autour d'un projet associatif. Il est clair qu'au regard de la dernière réunion, nous nous détestons de cette haine que seules les rivalités entre frères peuvent révéler. Une réunion au cours de laquelle la Communauté aura encore été frappée de nullité, les Ivoiriens ayant recommencé à pêcher par où ils ont été punis : *les querelles de personnes et la division*. Il n'y a rien de surprenant quand on remarque que dans ce regroupement la vue baisse autant que la morale.

Aussi ne doit-on pas s'étonner de ce que l'association qui devait jouer le rôle de pourvoyeur d'idées et de solidarité dans le débat communautaire semble parfois être le lieu où elle en manque le plus.

Mais pour mieux comprendre et saisir l'étendue du problème, il est nécessaire de signaler que notre communauté regorge de trois types de gens : ceux qui ne font rien, ceux qui font la même chose, et enfin les plus dangereux ceux qui défont les projets. A ces derniers, il convient de rajouter ceux qui ont de bonnes initiatives mais qui se trompent dans leur mise en œuvre. Malheureusement les responsables actuels de la C.I.R.A.L. sont de ceux là.

C'est connu : *l'association des ivoiriens à Lyon est un cactus. Qui s'y frotte s'y pique !* Ces derniers auront eu le courage de s'y frotter mais le tort de s'y piquer.

En effet, après avoir multiplié les entreprises pour faire renaître une association moribonde, ils n'ont pas su diviser les obstacles pour la faire vivre.

1/ Les responsables n'ont pas su relever le défi de la suspicion malveillante à leur égard concernant la fameuse somme de 20 000 FF. Devant le manque d'information sur son utilisation, la définition exacte des projets d'activité, ils ont délibérément laissé s'accroître les soupçons qui pesaient sur eux.

2/ Ces mêmes dirigeants dans un déficit de communication ou plutôt d'explication n'ont pas pu répondre comme il se devait aux aspirations des ivoiriens sur le mode de désignation plus démocratique des membres de leur association.

Ces deux erreurs ont lourdement pesé dans la balance lors de la dernière réunion. Le vaisseau amiral que devait être *la C.I.R.A.L. a coulé dès la première collision avec l'iceberg ivoirien*. Et pendant que le navire s'enfonçait dans les eaux troubles de la Communauté, les responsables de cette association ont continué à jouer tranquillement comme le pianiste du TITANIC!

Conséquence : une réunion d'information générale qui vire à l'échec pour ne pas dire au pugilat.

En face d'eux, leurs principaux adversaires flirtent avec la mauvaise foi manifeste et le manque d'objectivité flagrant. A cette même réunion, nous avons assisté à *un concert de "langues de bois"* où quelques anciens responsables de la C.I.R.A.L. devenus aujourd'hui les dissidents les plus en vue jouaient le rôle de chef d'orchestre.

Comment alors accorder crédit, dans le climat actuel, à toute initiative?

Incapable de ressouder la Communauté autour d'un même projet, chacun a dû se contenter de se positionner sur des arrangements de personne. Prisonnier de quelques relations amicales que personne ne maîtrise réellement et où les vérités changent au fil des humeurs.

Résultat : nous assistons à un duel entre deux camps rivaux. Ils souhaitent l'un et l'autre diriger cette association, ce qui est bien normal. Ils semblent refuser l'un comme l'autre de s'effacer, ce qui est dangereux. Mais surtout ils paraissent incapables de s'accorder sur un mode de désignation pour la direction de cette association afin d'éviter l'affrontement, ce qui est consternant.

"Quand tout un chacun a raison, tout le monde a tort" nous enseigne la sagesse populaire.

Et nous devrions tous ensemble méditer sur cette phrase de Stendhal : *"les hommes ne se comprennent qu'à mesure qu'ils sont animés des mêmes passions"*. D'ici là, la galère C.I.R.A.L. pourra-t-elle naviguer ?

POINT DE VUE

par Elisabeth Kragbé

Qu'il est bon de discuter

J'ai eu à discuter avec de nombreux jeunes Africains depuis ma venue en France. Nos échanges portaient sur des sujets aussi divers que la vie de l'étudiant étranger en France, la vie en France en elle-même, la vie dans nos pays respectifs (à savoir l'ambiance, tant au niveau de la politique que des sorties...), la religion, l'avenir...

En "bonne Kpakpato" que je suis, je tenais à vous faire partager certains propos qui ne m'ont pas semblé inintéressants.

En effet, parlant de l'avenir, nous en étions arrivés à celui de nos pays respectifs. Pour avoir une vision plus large, je dirais à celui de notre continent.

Je sens déjà certains lecteurs prêts à faire de l'ironie...

Quoi qu'il en soit, chacun de nous avait de grandes idées, de grands projets, nous avions envie de rester optimistes. Notre jeunesse oblige, penseront certains. Je ne pense pas que ce soit vraiment le cas. Nous avions foi en nos pays et nous nous disions que nous pourrions, d'une quelconque façon que ce soit, contribuer à son évolution.

Ne serait-ce qu'en rentrant chez nous à la fin de nos études et en mettant au mieux en pratique les connaissances acquises (chacun de nous aspire à cela, à long terme).

Les systèmes en place ne répondent pas aux attentes des populations. Il y a trop d'inégalités, de corruption et surtout, trop de pressions de l'extérieur. Nous ne prétendons pas changer "toute une façon de faire" en un coup de baguette magique, nous prétendons seulement atténuer toutes ces inégalités et parvenir, peu à peu, à les résorber.

Tout ce que j'espère, dans tous les cas, c'est que ceux parmi nous qui aspirent à une place dans leur gouvernement, à ceux-là, nous souhaitons de rester eux-mêmes, avec les mêmes idées de "renouveau". Parce que, quand on y pense, nos dirigeants ont eux aussi été jeunes un jour. Ils avaient des idées aussi "nobles" que les nôtres, mais le pouvoir semble les avoir rendus amnésiques.

Nous sommes tous d'accord sur un point, c'est que notre avenir nous appartient. Il ne s'agit plus de rester derrière. Chacun de nous a droit à une place dans son pays. Nous nous devons d'être dynamiques et de ne plus nous complaire dans cette situation d'éternels assistés.

Ne plus être spectateur !

Dans le même ordre d'idée, nous prônons la tolérance ; mais quand il s'agit de la mettre en pratique, on ne trouve pas grand monde.

Nous avons abordé le sujet des unions entre les Africains de pays différents. Pour certains, cela pose le grand problème de la différence de mentalités. Malgré le fait que nous soyons tous Africains, il n'est pas évident de "se comprendre". Le problème se pose déjà entre gens de même pays (à bas le tribalisme!...).

Il est vrai qu'évoluant dans des contextes socio-politiques différents (même si nous sommes tous "sous développés"), nous n'avons pas forcément la même vision des choses.

Les gens préfèrent rester entre eux...

Pour ma part, je pense que c'est un faux débat, dans la mesure où on ne choisit pas d'aimer telle ou telle personne.

I.S.F.A. : DEBOUCHES EN TOUTE ASSURANCE

Le KPAKPATO a décidé à l'occasion de la rentrée scolaire et universitaire de vous faire découvrir une école à la fois prestigieuse et mal connue.

Le rendez-vous pris avec les responsables de l'établissement n'ayant pas été honoré faute de temps, nous nous contenterons de quelques extraits de la fiche de renseignements délivrée par l'école et surtout d'un entretien avec un étudiant ivoirien y effectuant ses études.

Rattaché à l'Université Claude Bernard (Lyon 1), l'Institut de Science Financière et d'Assurances (I.S.F.A.), créée en 1930, est le plus ancien organisme universitaire français délivrant un Diplôme d'Actuaire.

Pour former des actuaires

Mais qu'est-ce qu'un actuaire ?

C'est un spécialiste possédant des connaissances théoriques et pratiques d'ordre mathématique, économique et juridique, qui sont nécessaires pour résoudre les questions d'assurance, de prévoyance sociale et récemment de finance. C'est ainsi qu'actuellement de nombreux actuaires exercent leur activité non seulement dans des compagnies d'assurance mais aussi dans des banques, des sociétés financières et des organismes ayant accès au marché boursier.

Concernant les études : de bonnes dispositions pour les mathématiques sont nécessaires.

Le rôle de l'actuaire ne consiste pas uniquement à effectuer des calculs compliqués, il doit également participer à la conduite des affaires de l'entreprise qui a recours à ses services. C'est pourquoi il est souhaitable que la gestion des entreprises présente un certain attrait pour le futur actuaire.

Sur le plan de la personnalité : un esprit d'investigation associé à un solide jugement, des dispositions de pensée logique et créatrice sont importants.

Quant aux débouchés, ils restent le principal atout de cette école. En effet, il existe, partout dans le monde, depuis un certain nombre d'années, une pénurie d'actuaires. Et dans les mêmes temps, le domaine d'activité de ces derniers s'est élargi, notamment au marché financier traditionnel ainsi qu'au conseil en actuariat. Cette activité qui

consiste à conseiller, soit les grandes entreprises en matière de financement de la protection sociale, soit les sociétés d'assurance d'importance moyenne en matière de technique actuarielle, est présumée connaître un important essor au cours des prochaines années.

Une bonne orientation

De quoi donner des idées d'orientation à certains de nos compatriotes, au moment où l'on parle, avec de plus en plus de certitude, de la création d'un régime général de sécurité sociale en Côte d'Ivoire, et où les compagnies d'assurance et autres organismes affiliés commencent à mieux développer des produits tels que l'assurance-vie.

Nous avons rencontré Mr IBO Armand étudiant en deuxième année à l'I.S.F.A. qui a bien voulu nous parler de son école et donner ses impressions sur la vie lyonnaise.

KPAKPATO : Armand comment passe-t-on du campus 2000 (Cocody) à celui de la DOUA ?

ARMAND : J'ai toujours été attiré par les mathématiques depuis mes études secondaires au Lycée Notre Dame d'Afrique. C'est logiquement qu'après mon Bac je me suis retrouvé à la Faculté des sciences où j'ai obtenu une licence en mathématiques. Je n'ai pas pu achever ma maîtrise à cause des troubles à l'Université. Heureusement la commission d'attribution de bourse a accepté de m'octroyer une aide pour le troisième cycle. J'ai donc choisi d'aller à l'étranger, pour parachever mes études.

KPAKPATO : Pourquoi l'I.S.F.A. et plus précisément le métier d'actuaire alors que celui-ci est relativement peu connu en France et carrément ignoré chez nous ?

ARMAND : C'est l'un de mes oncles qui ayant séjourné au Canada, où ce métier est très répandu, m'a orienté dans cette voie. Je n'avais pas spécialement choisi l'I.S.F.A., je ne cherchais qu'un établissement qui m'assurerait une formation en actuariat. Je tiens à rappeler que l'admission dans cette école se fait par voie de concours mais les responsables des études m'ont admis sur dossier. Ce qui me facilita déjà les choses, le concours

d'entrée étant très sélectif.

Pas de réelle différence entre le campus 2000 et la Doua

KPAKPATO : Concernant les cours, y a-t-il véritablement une différence avec l'enseignement dispensé à Abidjan ?

ARMAND : Pas vraiment. Si l'on veut parler des méthodes pédagogiques, nous avons de très bons enseignants. Je remarque seulement que les étudiants français sont très vifs à la compréhension des cours, ce qui n'a rien d'étonnant car ils viennent en majorité des classes préparatoires des grandes écoles. Mais j'arrive, pour ainsi dire, à tirer mon épingle du jeu. Tout est une question d'organisation.

KPAKPATO : A ce niveau d'étude, on a souvent l'occasion de se frotter au monde du travail. Qu'en est-il de ton expérience ?

ARMAND : en effet, j'ai eu l'occasion cet été d'effectuer un stage dans une compagnie d'assurance. Ce fut une première expérience très enrichissante pour moi. J'ai beaucoup appris sur les attributions de l'actuaire en entreprise. Dans un organisme d'assurance par exemple, ce dernier est chargé de la conception des nouveaux produits, la tarification et des calculs qui permettent d'assurer l'équilibre financier.

KPAKPATO : Pour finir, quelles sont tes relations avec la Communauté ivoirienne à Lyon ?

ARMAND : Malheureusement mes relations se limitent au milieu étudiant avec lequel j'ai de très bons rapports. Quant aux autres, je n'ai pas eu le plaisir de les connaître, situation à laquelle j'espère remédier.

Antoine Bamba

COMMUNIQUE

L'association des étudiants ivoiriens de Lyon, le RIEL, invite tous les étudiants à son assemblée générale qui aura lieu le **samedi 19 Novembre 1994** en début d'après-midi, dans les locaux de l'INSA sur le Campus de la Doua.

La présence de tous est vivement souhaitée, compte tenu de l'importance de cette réunion.

VOULOIR, C'EST POUVOIR !

A djoua Axelle, étudiante ivoirienne de 22 ans, est présidente de l'A.J.A., Association de la Jeunesse Africaine, dont le siège social se trouve à Paris. De plus, entre deux cours, elle travaille à Africa International.

Nous avons tenu à présenter Mademoiselle Adjoua Axelle aux fidèles du journal car l'action de son association est louable et son dynamisme est sans pareil. Nous avons donc rencontré la présidente lors de son récent passage à Lyon. Elle s'est prêtée avec gentillesse et sans hésitation à nos questions.

L'Association de la Jeunesse Africaine

Kpakpato : Cette association est le fait de quatre étudiants dont vous. Quelle a donc été votre motivation ?

Adjoua Axelle : En ce qui me concerne, à la base, il y a eu un sentiment d'inutilité que j'ai ressenti envers moi-même, mais aussi envers mon pays.

Le fait d'être en France nous a poussé, mes amis et moi, à nous poser une question, à savoir : " Que pouvons-nous faire pour notre pays, que pouvons-nous faire avec nos compatriotes africains ? ". J'ai le dossier de l'Association, je vais vous lire un passage de notre histoire afin que vous puissiez mieux comprendre ce qui nous a poussé à créer l'A.J.A..

Nous avons créé cette Association car " nous avons remarqué, avec regret, le manque de solidarité, de soutien entre jeunes Africains en France. En effet, réunis dans un pays étranger pour diverses raisons, nous, Africains, n'avons pas conservé notre chaleur, notre convivialité..., tous ces éléments qui constituent notre continent.

De plus, cette idée de création d'une association réunissant les jeunes Africains a été renforcée par le fait qu'en dehors de notre continent, nous avons une plus large vision des problèmes dont il est victime. Ainsi, nous, jeunes Africains, la force de l'avenir de cette Afrique, ne pouvons continuer à être les spectateurs de sa déchéance. Sachons que personne d'autre que nous, piliers de sa survivance, la soutenir, la relever de cette idée lamentable que l'on se fait d'elle. Il revient donc à cette jeunesse d'accomplir cette mission pour une Afrique qui, demain, sera plus belle qu'elle ne l'est aujourd'hui. Notre réelle motivation se trouve dans ces mots.

K : Certaines personnes ne manqueront pas de vous trouver quelque peu irréalistes.

AA : Sans doute. Mais leur avis

m'importe peu. Nous voulions créer notre association, nous voulions réunir des Africains. Nous nous en sommes donnés les moyens et nous y sommes parvenus.

Notre Association a été déclarée le 2 avril 1993. Nous sommes passés sur Africa n°1, présenter notre association. Cette émission a même été rediffusée à Abidjan. Pour reprendre un autre passage de notre historique, je dirais que "notre Association ne prétend pas, d'un seul coup, résoudre toutes les difficultés auxquelles est soumis le continent, mais elle affirme que le peu qu'elle fera sera un pas immense dans l'ascension de l'Afrique à la place où elle devrait être, c'est à dire le sommet".

"Solidariser les jeunes Africains"

K : Quel est votre but dans tous les cas ?

AA : Solidariser les jeunes Africains pour la revalorisation de la culture africaine. Dans ce cadre, il sera mis en place un certain nombre de dispositifs et d'actions précises.

K : Quelles sont les actions qui ont été menées jusqu'alors ?

AA : Dans un premier temps, nous avons organisé une soirée d'inauguration. Cette soirée a réuni 200 personnes à qui nous avons pu présenter l'A.J.A. et le "pourquoi" de sa création.

Nous avons pu, grâce à cette soirée, augmenter le nombre de nos adhérents. Nous avons pu organiser des journées culturelles avec la participation de la librairie Présence Africaine.

Une conférence sur le SIDA s'est également tenue (toujours dans le cadre de ces journées) animée par M.F. Boujenah, médecin.

Notre Association est connue de presque toutes les ambassades africaines présentes à Paris (nous leur avons fait parvenir un dossier présentant l'A.J.A. et ses objectifs).

Nous avons un grand projet d'aide médicale pour un orphelinat se trouvant au Rwanda. En effet, nous avons reçu une lettre d'une religieuse, responsable de cet orphelinat, en réponse à notre désir de leur apporter médicaments et vivres (du riz, en l'occurrence). Nous avons la collaboration d'un prêtre ivoirien, qui, dès le départ, a soutenu notre action. Il se proposait de nous fournir des vêtements. Nous nous sommes heurtés à de nombreuses difficultés qui nous ont, malheureusement,

empêché de mener à bien ce projet, notamment le problème de l'ingérence et du financement. Cet échec demeure notre grand regret, car nous y croyions.

K : Comment se porte l'Association actuellement ?

AA : Nous ne sommes pas très actifs, on peut même dire que nous stagnons. Les vacances ont éloigné un peu les membres. Mais la grande reprise est pour janvier.

"Les jeunes Africains ne sont pas motivés"

K : On sent une certaine amertume dans votre voix, comme si vous étiez déçue. Est-ce le cas ?

AA : C'est en effet le cas. L'Association a fait un bien triste constat. On se rend compte que les jeunes Africains ne sont pas motivés. Quand ils arrivent à l'étranger, ils "oublient" leur pays. En fait, ils ne se sentent pas concernés. Pour ma part, je pense, et cela est une réalité : quand on s'engage dans une action quelque soit son envergure, il faut y mettre tout son cœur, y mettre de la rigueur. Je crois en cette Association et je suis persuadée que nous saurons "reconquérir" l'intérêt de nos frères.

K : Nous vous remercions pour le temps que vous avez bien voulu nous consacrer.

Pour les personnes désireuses d'obtenir de plus amples renseignements sur l'A.J.A. et son activité, nous vous communiquons l'adresse ci-après :

A.J.A.

8 boulevard de la Libération
94300 VINCENNES
téléphone : 16 (1) 43 65 83 25

*Propos recueillis par
Elisabeth Kragbé*

COMMUNIQUE

L'ASCIRA (Association Sportive et Culturelle Ivoirienne en Rhône Alpes) invite tous ceux qui sont intéressés par l'avenir de l'association à participer à son assemblée générale qui aura lieu :

le samedi 19 novembre 1994

à partir de 14 h 00

aux Missions Africaines

150 cours Gambetta

69007 LYON

DEVALUATION DU F. C.F.A. : LES RAISONS D'UN CONTROLE DES CHANGES

Depuis une année, deux principes fondamentaux de fonctionnement de la zone franc ont été remis en cause par les autorités monétaires de l'U.E.M.O.A. (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) : la libre convertibilité et la libre transférabilité des fonds.

La libre convertibilité est la possibilité pour tout agent détenteur du F.CFA (Franc de la Communauté Financière Africaine) de le convertir de façon illimitée en devises et la libre transférabilité équivaut à une liberté totale de transfert de fonds. Cette libre transférabilité et cette libre convertibilité sont garanties par le mécanisme du "Compte d'Opération". Mais nous ne l'aborderons pas car ce n'est pas l'objet de cet article, et de plus c'est un mécanisme assez complexe qui pourrait faire l'objet d'un article à lui tout seul.

Ainsi depuis une année, un contrôle des changes visant à limiter voire supprimer la libre convertibilité et la libre transférabilité s'est établi.

Pourquoi un contrôle des changes ?

De ce fait, l'objet de cet article sera de tenter d'expliquer au lecteur les raisons de la mise en place d'un contrôle des changes en Côte d'Ivoire et dans l'U.E.M.O.A.

Le 12 Janvier 1994, le F.CFA a été dévalué de 50 %. D'autres diront de 100 %, mais ceci est un débat idéologique dans lequel nous n'entrerons pas. En effet, ce pourcentage dépend de la base de calcul. En poussant l'analyse nous pouvons simplement dire qu'une dévaluation de 50 % a fait doubler les prix des produits importés. Autrement dit, à une dévaluation de 50 % a correspondu une hausse des prix des produits importés de 100 %.

Afin qu'une dévaluation réussisse à moyen et long termes, il faut qu'elle fasse l'objet d'un ensemble de mesures d'accompagnement visant à la soutenir. C'est dans cet esprit qu'a été mis en place un contrôle des changes.

Mais avant de poursuivre, définissons la notion de dévaluation : une dévaluation est une perte de valeur définitive affectant l'unité monétaire sur les marchés extérieurs et consacrée par une modification officielle de parité sur le marché des changes.

Autant savoir que : qui dit perte de valeur définitive dit mouvement irréversible. Alors avis à ceux qui pensent que nous pouvons revenir à l'ancienne parité. Cela n'est plus possible car nous sommes en système de change fixe (1 FF = 100 F.CFA) et toute perte de valeur de la monnaie est un acte volontaire des autorités monétaires et par là même définitif. Ce qui est totalement différent du système des changes flexibles (Livre

Sterling / Dollar) dans lequel une monnaie peut se déprécier (on ne parle plus de dévaluation car ce n'est pas un acte volontaire des autorités monétaires, mais de dépréciation de la monnaie) ou s'apprécier sur le marché des changes sans intervention des autorités monétaires.

Revenons-en aux raisons de la mise en place d'un contrôle des changes. Qu'il ait été mis en place avant la dévaluation, ceci est parfaitement compréhensible, mais après, cela l'est moins.

Pour éviter la fuite des capitaux

Une dévaluation est toujours sujet à spéculation et le contrôle des changes bien qu'il ne fut pas totalement transparent a permis de limiter considérablement la spéculation, et par là même une fuite des capitaux à court terme avec toutes les conséquences néfastes sur l'économie que cela comporte. Donnons à ce sujet la définition de la spéculation telle que la conçoit Bertrand MUNIER : "une opération de change spéculative est une transaction dans laquelle un élément déterminant de l'échange des monnaies est délibérément abandonné à l'incertitude dans l'espoir de réaliser un profit".

Un retour massif de capitaux après une dévaluation peut être source de déséquilibre de la balance des paiements et par là même d'inflation.

Il est compréhensible que le gouvernement pour empêcher cette spéculation ait pris des mesures visant à freiner, voire supprimer la libre transférabilité des fonds.

Malgré ces mesures, le retour des capitaux après la dévaluation a entraîné une surliquidité de plus de 200 milliards de F.CFA dans l'économie ivoirienne.

Que faire de ces 200 milliards ? Dilemme. Trouver de nouveaux produits financiers pour attirer la clientèle ? Baisser les taux d'intérêt ? Aux banques de chercher, sans bien sûr oublier les conséquences néfastes d'une trop grande baisse du taux d'intérêt telles que l'inflation.

Aujourd'hui quand vous avez des F.CFA en Côte d'Ivoire, vous pouvez acheter des devises dans n'importe quelle banque qui en dispose dans la limite de ce qu'elle peut vous offrir : la B.I.C.I.C.I. (Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie en Côte d'Ivoire), correspondante de la B.N.P., vous vendra plus facilement des FF, alors que la City Bank vous vendra plus facilement des dollars et des livres sterling.

Par contre la B.C.E.A.O. (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest), ne vous achètera vos F.CFA contre aucune autre devise et vous ne pourrez convertir vos F.CFA en dehors de l'U.E.M.O.A. (Bénin,

Togo, Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali, Niger, Burkina Faso).

En effet la B.C.E.A.O., organe d'émission du F.CFA a interdit à toute banque l'achat du F.CFA en dehors de l'U.E.M.O.A. C'est ainsi que si vous allez proposer des F.CFA aussi bien en France qu'au Gabon, aucune banque ne vous les achètera, car ces pays ne sont pas membres de l'U.E.M.O.A. Alors avis à ceux qui viennent en France et surtout aux étudiants : changez vos F.CFA à Abidjan, faites un virement, mais ne venez pas en France avec vos F.CFA.

Pour une meilleure intégration

Mais pourquoi la B.C.E.A.O. a-t-elle interdit l'achat de F.CFA en dehors de la zone ? Ceci essentiellement pour deux raisons :

- favoriser et accélérer l'intégration sous régionale de l'U.E.M.O.A., car le fait de vouloir maintenir le maximum de F.CFA dans la zone ne peut qu'accélérer le commerce sous régional,

- l'autre raison qui est la principale est que : vous n'êtes pas sans savoir que tous les F.CFA que vous achète une banque en dehors de l'U.E.M.O.A. doivent être rachetés à terme par la B.C.E.A.O. Autrement dit, si vous venez en France avec 50 000 F.CFA = 500 FF et que vous les vendez contre du FF, la B.C.E.A.O. doit les racheter. Elle est obligée de racheter tous les F.CFA émis en dehors de la zone.

Pendant de nombreuses années, il y a eu une sortie massive de F.CFA vers l'Europe (surtout la France et la Suisse). Dites-vous bien que la B.C.E.A.O. doit les racheter. Mais pour cela, elle doit être en possession de devises. Comme son principal souci est l'équilibre de la balance des paiements et par là même de l'inflation, elle a interdit le rachat des F.CFA par tous les organismes en dehors de l'U.E.M.O.A. Actuellement elle est en train de racheter tous les CFA émis en dehors de l'U.E.M.O.A. et c'est pour cela qu'elle accepte des FF contre des F.CFA. Car elle a besoin de FF pour racheter cette masse importante de F.CFA en dehors de l'U.E.M.O.A.

Nous avons tenté d'expliquer le plus simplement possible les raisons d'un contrôle post-dévaluation. Ces raisons ne sont pas exhaustives, mais nous avons voulu éviter les détails techniques afin que tout le monde comprenne. Ces remarques pourraient faire l'objet d'un approfondissement. Par conséquent, si certains, plus particulièrement des étudiants en sciences économiques avaient des remarques à faire ou à ajouter, nous serions très heureux de les accueillir.

Souleymane Bakayoko

LE SAVIEZ - VOUS ?

Charter : Paris-Abidjan

Depuis le 11 septembre 1994, le voyageur français Nouvelles Frontières exploite une liaison charter entre Paris et Abidjan.

En basse saison (du 1er octobre au 10 décembre et du 29 avril au 25 juin), les vols s'effectueront à bord d'un Airbus A-300 d'Air Afrique au départ de Roissy, le tarif étant de 2 830 FF pour un aller et retour.

Du 17 décembre au 23 avril, pendant la haute saison les tarifs seront de 3 840 FF. Le voyage aura lieu au départ d'Orly-Sud à bord d'un Boeing 747 de Corsair.

Nouvelles Frontières a réussi à obtenir l'occupation de 25% des places pour des voyages sans prestations touristiques ou hôtelières.

Le voyageur français essaie dans le cadre d'une politique de démocratisation du voyage de ramener le prix du billet Paris-Abidjan au même niveau qu'un Paris-Dakar: 2 400 FF.

Sources: *Jeune Afrique Economie Oct. 94*

Caractéristiques de la ville d'Abidjan

Sous l'influence maritime, les températures maximales enregistrées varient très peu au cours de l'année: de 28° C en juillet à 32° C en février-mars-avril. Toutefois l'humidité reste toujours élevée avec une moyenne supérieure à 80%. Quant aux précipitations, la moyenne se situe autour de 2 100 mm par an.

L'agglomération d'Abidjan comprenant la zone urbaine et périurbaine couvre une superficie d'environ 170 km² soit 0,05% du territoire (322 460 km²).

La ville d'Abidjan s'est implantée autour de la lagune Ebrié laquelle adopte une configuration complexe avec des plans d'eau plus ou moins fermés. Il en résulte que l'agglomération est caractérisée par des distances élevées pour une superficie globale relativement peu importante. La ville est composée de 10 communes: **Abobo, Adjamé, Attécoubé, Cocody, Koumassi, Marcory Port-Bouët, Plateau, Treichville et Yopougon.**

Sur le plan de l'urbanisation, les quartiers du sud arrivent à saturation, alors que dans le nord et l'ouest (Abobo et Yopougon notamment), les terrains disponibles sont encore nombreux. Le développement de la ville se ferait surtout vers le nord-ouest et à un moindre degré vers l'est (zone de la Riviera).

En ce qui concerne la démographie, un accroissement spectaculaire a été observé dans les années 70 (+ 10% par an). Ce taux est tombé à 4% de 1980 à 1985 mais devrait se relever à 4,5% dans le cours des années 1985-2000 ce qui conduirait au début du troisième millénaire à une population de 3,3 millions d'habitants. Selon les dernières estimations (1992), Abidjan compterait 2,3 millions d'habitants soit 18% de la population du pays.

Sources: *Document de la Ville d'Abidjan*

LA COMMUNAUTE EN DEUIL

Le mois d'octobre aura été cruel pour les Ivoiriens de Lyon, deux compatriotes nous ont quittés à quelques jours d'intervalle. Ce sont :

Mlle Lydie Meyan et

M. Aka Pierre

Toute l'équipe du Kpakpato adresse ses sincères condoléances aux familles ainsi qu'aux proches des disparus.

Les gasoils
à Lyon

Vendredi 11 novembre 1994

La *Soirée du soleil* aura lieu au Complexe culturel du 7ème, 61bis rue Clément Marot Lyon 7ème. Cocktail gratuit de 21 h à 22 h 30.

Tous les vendredis

Cole, Philio, Serge et Yvan vous convient à leurs *soirées dansantes*, au **GARAGE** situé au 249 rue Duguesclin, Lyon 3ème.

Samedi 10 décembre 1994

Dans le cadre de la fête nationale ivoirienne, l'*ASCIRA* organise une soirée dansante précédée par la projection de 2 films ivoiriens.

CHUUT...!

Les Ivoiriens de Lyon pourront voter lors des prochaines élections présidentielles, il paraît que ça a été annoncé au conseil des ministres. Donc, ça va chauffer ici, le problème, c'est qu'on ne connaît pas les modalités du vote. En tous les cas, on va avoir une animation importante ici, les grandes manoeuvres ont déjà commencé. Il paraît même que le bon pierre arrive.

Ami opportuniste, choisis bien ton camp!!!!

Il paraît que le Consul a été quelque peu interpellé par un Ivoirien lors de la veillée organisée en la mémoire de l'Ivoirienne disparue. Selon notre frère, les discours étaient inutiles, il voulait que le pierre tombe. Les Ivoiriens mêmes, ont percé quoi? Le Consul se déplace samedi soir et puis les gars se lèvent pour ne rien dire.

Et vraiment démocratie et liberté là, c'est pas tout le monde qui connaît quoi!!!!

KPAKPATO

93 rue Villon

69008 LYON

Tel: 72 35 19 24

Un artiste à l'honneur

La biennale de la danse s'est déroulée du 13 au 29 septembre 1994 à Lyon. Elle avait pour thème: "Mama Africa". De nombreux artistes ont été invités à se produire sur les scènes lyonnaises. Parallèlement à cette manifestation, dans le cadre de la réhabilitation de la cité Tony Garnier des Etats Unis, un peintre ivoirien, Youssouf Bath, a participé à la reproduction sur 230 m² de sa fresque. Son oeuvre correspond à la vingtième peinture murale du Musée urbain Tony Garnier. Située à l'angle des rues Rochambeau et Emile Combes dans le 8ème arrondissement. Cette fresque a été inaugurée le 29 septembre 1994 en présence de l'ambassadeur de la Côte d'Ivoire auprès de l'Unesco, M. Bakary Tuo Touré.

S'intitulant "LA CITE IDEALE", "cette fresque de Youssouf Bath évoque les relations de l'homme africain avec les forces et les esprits surnaturels, très importants dans les croyances et les religions africaines. Dans son dessin, toutes les religions parviennent à vivre ensemble, en paix et en harmonie. Chacune des formes dessinées est symbolique, qu'il s'agisse d'un masque, d'un totem, d'un fétiche. Toutes les couleurs sont celles de l'Afrique: les ocres et jaunes pour

l'argile, le bois, le sable, la paille des maisons ; les rouges-orangés pour la chair, le sang, la vie, les hommes; le bleu pour les forces de la nuit, la magie des esprits. L'ensemble est peint sans rectification possible, d'un seul trait sur une écorce d'arbre qui boit les pigments et ne peut être retouchée! Une longue expérience et une grande maîtrise du dessin permettent à Youssouf Bath une telle spontanéité, une telle précision, une telle authenticité".(1)

Son oeuvre impressionnante par sa dimension et sa qualité fait entrer l'art ivoirien à Lyon et permet à la culture ivoirienne de rayonner dans la capitale des Gaules. Les Lyonnais pourront ainsi admirer une partie de cette culture ivoirienne. Ils constateront aussi que l'Afrique en général et la Côte d'Ivoire en particulier, ce n'est pas uniquement la misère, la dévaluation, l'endettement, le sida... mais aussi des gens qui vivent et expriment leur culture.

Cette fresque n'est pas l'arbre qui cache la forêt mais facilite la communication entre les peuples et permet une découverte mutuelle.

(1) Bulletin d'information du Musée Urbain Tony Garnier / Août 1994

Offosè C. Amanya

LES KPEKPESS

Comme à leur habitude, nos compères se retrouvent et refont le monde pour la énième fois.

Sosthène: On dit quoi? Les nouvelles?

Phil: On est toujours dans pays là, le froid commence à nous attraper, Djo, on va dja, ça caille trop.

Sosthène: A propos de la mort, est-ce que tu es en drap que la communauté est en deuil.

Phil: J'ai appris ça, mais j'étais pas trop sûr.

Sosthène: Un frère, toi aussi, on t'annonce une affaire comme cela et puis tu dis que tu n'es pas trop sûr? Il faut chercher à te renseigner.

Phil: Mon gars, c'est dans daïko que j'ai appris ça. et puis après tout, je ne connais pas la personne.

Sosthène: Phil, toi-même tu sais, on est loin du pays, donc quand il y a un malheur comme ça, il faut qu'on soit solidaire.

Phil: Solidarité, solidarité y a Foehi !!! A chaque fois c'est pour nous demander de miser.

Sosthène: Attention gars, les problèmes là ce n'est pas pour les autres seulement, nous tous on peut être dedans.

Phil: Moi je compatis à la douleur, je peux apporter un soutien moral mais affaire d'argent, je ne suis pas dedans.

Sosthène: Toi-même tu renies tes valeurs. Et la solidarité?

Phil: Mon frère, on se connaît à Lyon, affaire de soutien matériel là, après ça devient concurrence. Qui a donné le plus? On prend ton nom pour critiquer. Lui là, il dit qu'il a la pierre alors qu'il n'a donné que togo!!!

Sosthène: Je suis d'accord avec toi un peu, il faut que les choses évoluent mais on ne peut pas laisser les gens seuls dans leur malheur.

Phil: Mon frère, on peut débrouiller pour aider les gens mais les gars n'ont qu'à faire attention.

Sosthène: Arrête ça, tu veux dire que tu n'es plus dans nos affaires, tu as changé hein! ou tout ça là c'est bouche-parole?

Phil: Ce n'est pas grave, y a likéfi

Sosthène: On se redjô.

YAPO TRANSPORTS



Déménagements
Transports
Services

Prix sympas !

Une équipe sérieuse à votre disposition

Tel : 78 76 16 57